

Compte-rendu du CONSEIL des ÉCOLES du RPI « *La Mare Autour* »

Jeudi 04 Juillet 2019 à 18 h 30

Le dernier Conseil des Écoles de l'année scolaire 2018/2019 du RPI « *La Mare Autour* » s'est réuni le Jeudi 04 Juillet 2019 à 18 h 30 à l'école Maternelle et Élémentaire de Boissy Lamberville, sous la présidence de M. Olivier BOURDON, directeur de l'école.

Ordre du jour :

- 1. Installation du Conseil des Écoles et nomination d'une secrétaire de séance**
- 2. Bilan des projets de l'année 2018 - 2019**
- 3. Fusion des quatre écoles au 06 janvier 2020**
- 4. Règlement intérieur**
- 5. Préparation de la rentrée scolaire (effectifs, répartition pédagogique...)**
- 6. Résultat de l'ENIR (Investissement numérique dans la future école intercommunale)**
- 7. Questions diverses**

Représentants des élus des communes du RPI présents :

- M. Gilbert LARCHER, maire de Boissy Lamberville, Mme Myriam LE MEUR, déléguée de Boissy Lamberville ;
- M. Philippe TOUZÉ, maire du Theil-Nolent et M. Johnny FOURQUEMIN, délégué du Theil-Nolent ;
- M. François JOURDAN, maire de Bazoques et M. Serge CONCEDIEU, délégué de Bazoques

Équipe enseignante présente :

- M. Olivier BOURDON, directeur, Mme Carine DE MOTA, adjointe à l'école de Boissy Lamberville ;
- Mme Sylvie RUELLE, directrice et Mme Hélène VIMONT, adjointe à l'école de Giverville ;
- Mme Virginie BOULENGER, directrice et Mme PETIT Marie de l'école du Theil-Nolent ;
- Mme Lydie SCAVENNEC, directrice de l'école de Bazoques ;

Délégués départementaux de l'Éducation Nationale (DDEN) présents :

- Mme Carole MUSTIÈRE et M. Alexandre CASADO.

Représentants des parents d'élèves présents :

- Mme Élise DUEZ représentante de la classe maternelle de Boissy Lamberville ;
- Mmes Stéphanie SIMONNET et Lucie GRARD représentante de la classe de CE1-CE2 de Boissy Lamberville ;
- Mmes Alexandra AUBÉ et Élodie IBERT représentantes de la classe maternelle de Giverville ;
- Mme Céline BOULANGER représentante de la classe élémentaire de Giverville ;
- Mme Sandrine SALOMON et M. François CHOPARD, représentants de l'école de Bazoques ;
- Mmes Mélanie ABILY et Déborah LE BASTARD représentantes pour l'école du Theil-Nolent ;

Sont excusés pour ce Conseil des Écoles :

- M. Jean-Yves MARY, IEN de Bernay
- Mme Christine LINAND, déléguée de Giverville et M. Thierry PARREY, maire de Giverville.
- Mme Laurence VIRMOUX représentante des parents d'élèves de la classe maternelle de Boissy Lamberville et Mme Virginie ROGER représentante de la classe élémentaire de Giverville.

1. Installation du Conseil des Écoles et nomination d'une secrétaire de séance

M. Bourdon souhaite la bienvenue aux membres du Conseil des Écoles du RPI « *La Mare Autour* ». Mme Céline Boulanger est nommée secrétaire de séance de ce dernier conseil des écoles de l'année scolaire.

2. Bilan des projets de l'année 2018-2019

- Le Spectacle de fin d'année :

Ce spectacle « *Le Tour des Vosges en 6 jours* » a été encore un beau succès avec près de 410 spectateurs. En effet, les élèves se sont beaucoup investis dans l'apprentissage des textes, des chorégraphies, dans la fabrication des décors... Le thème était en relation avec la classe de découverte qui s'est déroulée du 25 au 30 mars 2019 dans les Vosges.

Les enseignants tiennent à remercier toutes les personnes qui de près ou de loin ont permis la réussite de ce spectacle. Ils remercient également les parents qui se sont impliqués dans la vente des programmes, boissons et gâteaux qui a rapporté 510 €.

- Le fonctionnement R.A.S.E.D.:

M. Larcher évoque les difficultés de fonctionnement de l'antenne R.A.S.E.D. (*basée à l'école élémentaire de Thiberville*). En effet, l'Éducation Nationale crée les postes et nomme les personnels mais ne donne pas les moyens matériels (*ordinateur, test psy...*) de fonctionner. Cela relève de la collectivité territoriale où est basée l'antenne. Or depuis l'installation de cette antenne à Thiberville en septembre 2017, la commune de Thiberville n'a fourni que le local et l'accès à internet et prêté un ordinateur à la psychologue scolaire. Au regard de ce qui se fait avec l'intercommunalité de Bernay Terre de Normandie, M. Larcher a réuni les présidents de SIVOS ou les élus des communes où intervient l'équipe de ce RASED. Les membres de ce dernier ainsi que M. Mary, IEN de Bernay étaient présents.

Il a donc été proposé aux SIVOS de Saint Aubin de Scellon et de Boissy Lamberville, ainsi qu'aux communes de Saint Germain La Campagne et de Thiberville de partager le financement du fonctionnement de cette antenne à raison de 7 €/élève pour la première année et de 2,50 € les années suivantes sachant que sur notre territoire il y a 650 élèves. Un ordinateur sera acheté pour le maître E et un autre pour la psychologue de l'Éducation Nationale.

Chacune des collectivités devra délibérer en ce sens afin que ce fonctionnement soit effectif.

Au vue de cette volonté des collectivités territoriales, M. Bourdon nous informe que l'IEN va faire la demande d'un poste de Maître G sur cette antenne afin qu'elle soit complète et plus étoffée dans l'intervention auprès des enfants en difficulté.

3. Fusion des quatre écoles au 06 janvier 2020

À ce jour, il n'y a pas de retard dans le déroulement des travaux du pôle scolaire. Une visite du chantier par les élus des quatre conseils municipaux s'est déroulée le 24 juin dernier.

Les enseignants informent également le Conseil des Écoles que l'ensemble de leurs élèves a également visité l'intérieur des locaux en travaux et que ces derniers sont impatients d'y entrer.

M. Casado demande si la nouvelle école aura un autre nom que « *La Mare Autour* ». M. Larcher répond que ce nom restera car il est maintenant connu et reconnu par l'ensemble des habitants du secteur et il n'y a donc pas de raison d'en changer.

Les travaux de finition du pôle scolaire devraient débuter en septembre 2019, et la remise des clés du nouveau pôle scolaire est prévue le 01/12/2019 pour une entrée des classes le 06/01/2020.

Cette rentrée en cours d'année scolaire peut être envisagée, selon le courrier de M. Le DASEN. Cela oblige donc de fusionner les quatre écoles et le transfert des six postes d'enseignants dans cette nouvelle école maternelle et élémentaire intercommunale. L'assemblée convient que cette fusion permettra :

- une meilleure continuité pédagogique sur toute la scolarité, de la petite section de maternelle jusqu'au CM2
- une meilleure optimisation de l'utilisation des locaux
- une meilleure harmonisation du fonctionnement
- une meilleure personnalisation des parcours des élèves

Aussi, conformément à la réglementation et après avis des différentes parties (*enseignants, représentants des parents d'élèves et élus*), le Conseil des Écoles du RPI 54 « *La Mare Autour* » approuve à l'unanimité le projet de fusion des quatre écoles et le transfert des six postes d'enseignants sur l'École Maternelle et Élémentaire Intercommunale du RPI « *La Mare Autour* » située au 33 Route du Lieuvain à Boissy Lamberville (27300) pour la rentrée des vacances de Noël, le 06 Janvier 2020 et demande à Monsieur le président du SIVOS et à MM. les maires des quatre communes de délibérer dans le même sens afin d'engager les procédures correspondantes et nécessaires à la faisabilité de l'ouverture de cette nouvelle école intercommunale.

Le déménagement se ferait le mercredi 18 décembre 2019. Une aide des élus, des parents et des enseignants sera demandée.

Les enseignants ont choisi des jeux extérieurs, mais le terrassier VIA France doit faire également une proposition. Les enseignants espèrent que cette proposition sera équivalente car ils considèrent que l'aménagement de la cour de récréation est de leur ressort. Cet espace doit être avant tout éducatif et offrir différents espaces réfléchis afin que les élèves puissent se détendre de façon ressourçante.

4. Règlements intérieur

Il est proposé que le règlement intérieur actuel des écoles reste inchangé pour la rentrée en attendant qu'il soit changé lors de la rentrée dans la nouvelle école. Le Conseil des Écoles l'accepte à l'unanimité.

5. Préparation de la rentrée scolaire (effectifs, répartition pédagogique...)

À ce jour, le RPI « *La Mare Autour* » prévoit d'accueillir 140 élèves à la rentrée de septembre 2019. Ils seront répartis comme suit :

École Maternelle et Élémentaire de BOISSY LAMBERVILLE

- 13 PS et 11 MS dans la classe de M. Olivier BOURDON avec Mme Cynthia IDIER comme ATSEM, soit 24 élèves.
- 13 CE1 et 08 CE2 dans la classe de Mme Carine DE MOTA, soit 21 élèves.

École Maternelle et Élémentaire de GIVERVILLE

- 11 MS et 14 GS dans la classe de Mme Sylvie RUELLE avec Mme Lise SÉNÉCHAL comme ATSEM, soit 25 élèves
- 16 CP et 08 CE1 classe de Mme Hélène VIMONT, soit 24 élèves